

ceux du comité permanent de la justice et des affaires juridiques, peut-être pas au point de vue compétence et envergure mais certainement au point de vue expérience et dévouement. Ce sont là les principaux facteurs dont devraient s'imprégner les députés.

J'ai une certaine expérience du manque d'intérêt et de la brutalité du gouvernement à l'égard des pensionnés. Quand nous étudions le bill sur la sécurité de la vieillesse avant Noël, je me souviens de l'attitude généreuse du gouvernement qui voulait porter les pensions de sécurité de la vieillesse de \$79.58 à \$80, soit une augmentation nette de 42c. C'est ce qui m'effraie et c'est pourquoi je suis convaincu qu'il nous fait accepter la recommandation du comité permanent des affaires des anciens combattants visant à porter les pensions à \$3,500, malgré que le rapport préconise \$7,950.

Le député de Bruce (M. Whicher) ne m'a pas convaincu quand il a dit qu'il nous faut trouver l'argent nécessaire. Il est sûr que les fonds affectés aux pensions des anciens combattants devraient avoir la priorité dans les dépenses du gouvernement. Je croyais que le député de Bruce se serait laissé convaincre par la décision unanime des membres du comité de porter ce montant à \$3,500. Si le député n'était pas présent lorsque le comité a pris cette décision, c'est malheureux. Je souligne que les députés du parti libéral ont voté à l'unanimité en faveur de la recommandation. J'aime à croire que les autres députés ont agi par compassion pour les anciens combattants.

J'ai surveillé le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Dubé) depuis son accession au cabinet. A mon avis, il est très impartial. Toutes les lettres que j'ai adressées au ministre au nom des pensionnés ont reçu la plus sympathique attention. J'en remercie le ministre. Toutefois, j'ai remarqué que le ministre est prudent et excessivement modeste. Je suis sûr que le ministre est capable de courage et d'audace. Depuis sa nomination au poste de ministre des Affaires des anciens combattants, il a connu les problèmes des anciens combattants. Je le prie d'exercer son expérience, sa sympathie, ses connaissances, son courage et son audace en acceptant la recommandation du comité pour que le montant soit porté à \$3,500.

Je ne suis pas impressionné par un gouvernement qui rogne tout de moitié. S'il faut \$1,200, je ne m'intéresse pas à ce qu'on porte le montant à \$2,400. Là n'est pas la question. Il s'agit des besoins réels des anciens combattants. Le comité Woods a déclaré qu'il fallait \$7,950 pour satisfaire aux besoins des anciens combattants. Le comité est parvenu à un compromis et a établi le chiffre à \$3,500. Le gouvernement ne devrait pas rogner le montant de moitié comme il le fait. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est à la Chambre. Il a appuyé la mesure législative qui augmentait de 42c. la pension de la sécurité de la vieillesse. Vu toutes les lettres qu'il a reçues à ce sujet, je suis sûr que, s'il avait à recommencer, il se montrerait beaucoup plus généreux et compatissant.

En terminant, je prie le ministre, pour qui j'éprouve confiance et respect, au lieu de se montrer prudent et excessivement modeste, de faire preuve de courage et d'initiative en donnant tout ce qu'il peut, comme certains

[M. Gilbert.]

de ces hommes prodigieux l'ont fait durant la guerre. Qu'il fasse comme eux: qu'il ne lésine pas en matière aussi importante.

• (4.20 p.m.)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de me joindre à mes collègues, surtout celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui présente un amendement logique et clair, à l'effet que tous les prisonniers de guerre ne sont pas traités sur un pied d'égalité.

Je suis heureux d'appuyer cet amendement, au nom des anciens combattants qui ont subi des atrocités épouvantables et jouiraient davantage de la vie s'ils étaient en meilleure santé. Je suis d'avis que le gouvernement devrait faire quelque chose pour ces hommes qui ont combattu pour le pays. Les conditions dans lesquelles ils vivent ont été exposées au comité et au Parlement, et l'on a jugé opportun que ces gens soient au moins traités sur un pied d'égalité ou selon leur mérite.

J'appuie fortement cet amendement, et je voudrais que la pension soit portée à \$3,500 au lieu de \$2,400, comme l'a fait si bien ressortir le député de Winnipeg-Nord-Centre.

L'honorable député a donné toutes les précisions possibles en ce qui a trait aux anciens combattants, surtout à ceux de Hong-Kong. Au fait, cette question est débattue depuis longtemps. Les anciens combattants trouvent le temps long. Ils estiment que les augmentations d'indemnités n'arrivent pas vite, parce que le coût de la vie augmente pour eux comme pour les autres.

Plus tard, d'autres suggestions ou propositions seront faites par les anciens combattants de Dieppe. J'ai reçu les commentaires de plusieurs. On me dit que les survivants de Dieppe devraient être traités sur le même pied que ceux de Hong-Kong. Tel n'est pas l'objet de la discussion d'aujourd'hui, mais je sais que les survivants de Dieppe ont aussi été maltraités à bien des égards. Je sais que c'était la guerre là, comme ce le fut à Hong-Kong. Je demande au ministre de considérer à nouveau ce problème et de revoir tout ce qui a été proposé par le comité des affaires des anciens combattants au sujet des anciens combattants de Dieppe.

Encore une fois, je suis heureux d'appuyer l'amendement proposé par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, relativement aux anciens combattants, pour qu'on leur donne au moins ce à quoi ils ont droit, savoir un peu plus de justice.

[Traduction]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'aimerais seulement commenter les observations du député de Bruce (M. Whicher), observations qu'il a d'ailleurs faites à plusieurs reprises au comité. Il donne toujours l'impression que le pays n'est pas prêt à assumer les frais en jeu ici. Tout en sachant que cet avis est répandu dans son coin du pays, je doute que les Canadiens en général l'acceptent.

La plupart des députés ont sûrement dit à quelqu'un, depuis leur élection, que nous avons au Canada l'une des meilleures chartes des anciens combattants au monde, surtout en ce qui a trait aux vétérans des Première et